

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### I15BASE

I15 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.800	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.00C	IFFENDIC LE CHENOT	18:20
MT.00B	IFFENDIC VILLE ES NOUVELLE	18:21
MT.00A	IFFENDIC VILLE AU VEQUE	18:23
MT.009	IFFENDIC CROIX TARDAIS	18:24
MT.137	ST ONEN FONTAINGUY	18:36
MT.002	ST ONEN EGLISE	18:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### I16BASE

I16 18H10

STATIONNEMENT DEVANT LE LYCEE

MT.801	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.060	BEDEE BARENTON / GYMNASSE	18:23
MT.06S	PLEUMELEUC CENTRE	18:28
MT.033	PLEUMELEUC VIGNE/RICANDAIS	18:31
MT.05T	CLAYES PETITES HAIES	18:37
MT.035	ROMILLE GUIBONNAIS	18:52
MT.05L	ROMILLE BOIS MENU	19:00
MT.05K	LANGAN MAIRIE	19:02

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K01BASE

K01 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.001	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.137	ST ONEN FONTAINGUY	7:40
MT.090	IFFENDIC LE VILLAGE	7:49
MT.073	BOISGERVILLY LA VALLEE	7:51
MT.009	IFFENDIC CROIX TARDAIS	7:56
MT.00B	IFFENDIC VILLE ES NOUVELLE	7:59
MT.00C	IFFENDIC LE CHENOT	8:00
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K01BASE

K01 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.701	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:15
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	17:20
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.00C	IFFENDIC LE CHENOT	17:31
MT.00B	IFFENDIC VILLE ES NOUVELLE	17:32
MT.009	IFFENDIC CROIX TARDAIS	17:34
MT.073	BOISGERVILLY LA VALLEE	17:39
MT.090	IFFENDIC LE VILLAGE	17:47
MT.137	ST ONEN FONTAINGUY	17:50

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K01MER

K01 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.001	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
MT.137	ST ONEN FONTAINGUY	7:40
MT.090	IFFENDIC LE VILLAGE	7:49
MT.073	BOISGERVILLY LA VALLEE	7:51
MT.009	IFFENDIC CROIX TARDAIS	7:56
MT.00B	IFFENDIC VILLE ES NOUVELLE	7:59
MT.00C	IFFENDIC LE CHENOT	8:00
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K01MER

K01 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.01M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:50
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.00C	IFFENDIC LE CHENOT	13:01
MT.00B	IFFENDIC VILLE ES NOUVELLE	13:02
MT.009	IFFENDIC CROIX TARDAIS	13:04
MT.073	BOISGERVILLY LA VALLEE	13:09
MT.090	IFFENDIC LE VILLAGE	13:16
MT.137	ST ONEN FONTAINGUY	13:20

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K02BASE

K02 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.002	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.00J	ST MALON SUR MEL LA NOUETTE	7:44
MT.01G	BLERUAIS BOURG	7:46
MT.0DC	BLERUAIS LE PRESBYTERE	7:47
MT.09Z	ST GONLAY CHANGEE/VILLE BOUESNOU	7:53
MT.00K	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	8:00
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K02BASE

K02 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.702	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.00K	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	17:30
MT.09Z	ST GONLAY CHANGEE/VILLE BOUESNOU	17:38
MT.0DC	BLERUAIS LE PRESBYTERE	17:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K02MER

K02 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.002	fréquence: --E----- Transporteur: ORAIN	
MT.00J	ST MALON SUR MEL LA NOUETTE	7:44
MT.01G	BLERUAIS BOURG	7:46
MT.0DC	BLERUAIS LE PRESBYTERE	7:47
MT.09Z	ST GONLAY CHANGEE/VILLE BOUESNOU	7:53
MT.00K	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	8:00
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K02MER

K02 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE 12H35 AU COLLEGE PRIVE

Code	Destination	Heure
MT.02M	fréquence: --E----- Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:50
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	12:52
MT.00K	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	13:02
MT.09Z	ST GONLAY CHANGEE/VILLE BOUESNOU	13:10
MT.00J	ST MALON SUR MEL LA NOUETTE	13:15
MT.01G	BLERUAIS BOURG	13:17
MT.0DC	BLERUAIS LE PRESBYTERE	13:18

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K03BASE

K03 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.003	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.00U	ST MALON SUR MEL EGLISE	7:35
MT.152	ST GONLAY LAMMERAI	7:40
MT.00W	ST GONLAY LA JOSSAIS	7:42
MT.00Y	ST GONLAY BOURG	7:48
MT.00Z	IFFENDIC LA CHASSE	7:50
MT.011	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	7:55
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K03BASE

K03 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

Code	Destination	Heure
MT.703	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.011	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	17:30
MT.00Z	IFFENDIC LA CHASSE	17:34
MT.00Y	ST GONLAY BOURG	17:36
MT.00W	ST GONLAY LA JOSSAIS	17:41
MT.152	ST GONLAY LAMMERAI	17:42
MT.00U	ST MALON SUR MEL EGLISE	17:46

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K03MER

K03 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.003	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
MT.00U	ST MALON SUR MEL EGLISE	7:35	
MT.152	ST GONLAY LAMMERAIS	7:40	
MT.00W	ST GONLAY LA JOSSAIS	7:42	
MT.00Y	ST GONLAY BOURG	7:48	
MT.00Z	IFFENDIC LA CHASSE	7:50	
MT.011	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	7:55	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		

### K03MER

K03 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.03M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:55	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
MT.011	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	13:05	
MT.00Z	IFFENDIC LA CHASSE	13:09	
MT.00Y	ST GONLAY BOURG	13:11	
MT.00W	ST GONLAY LA JOSSAIS	13:16	
MT.152	ST GONLAY LAMMERAIS	13:17	
MT.00U	ST MALON SUR MEL EGLISE	13:21	

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K04BASE

K04 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.004	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.030	ST GONLAY ROCHETTE	7:30
MT.014	IFFENDIC CROSSONNAIS	7:34
MT.015	IFFENDIC TEMPLE HELOUIN	7:36
MT.017	IFFENDIC LE PERRAY	7:41
MT.018	ST PERAN EGLISE	7:46
MT.01A	IFFENDIC ST BARTHELEMY	7:50
MT.01B	IFFENDIC CROIX LEGAVRE	7:53
MT.01D	IFFENDIC GRIOCHAIS	7:58
MT.02M	IFFENDIC VILLE ORHAN	8:05
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:08
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:18
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	
IF01.004	IFFENDIC LES 4 ROUTES	8:28
IF01.000	IFFENDIC ECOLES PRIMAIRES	8:40

### K04BASE

K04 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.704	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
IF01.000	IFFENDIC ECOLES PRIMAIRES	16:40
IF01.004	IFFENDIC LES 4 ROUTES	16:50
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.02M	IFFENDIC VILLE ORHAN	17:26
MT.01D	IFFENDIC GRIOCHAIS	17:33
MT.01B	IFFENDIC CROIX LEGAVRE	17:37
MT.01A	IFFENDIC ST BARTHELEMY	17:40
MT.018	ST PERAN EGLISE	17:44
MT.017	IFFENDIC LE PERRAY	17:49
MT.015	IFFENDIC TEMPLE HELOUIN	17:54
MT.014	IFFENDIC CROSSONNAIS	17:56
MT.030	ST GONLAY ROCHETTE	18:00

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K04MER

K04 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.004	fréquence: --E----- Transporteur: BOURREE	
MT.030	ST GONLAY ROCHETTE	7:30
MT.014	IFFENDIC CROSSONNAIS	7:34
MT.015	IFFENDIC TEMPLE HELOUIN	7:36
MT.017	IFFENDIC LE PERRAY	7:41
MT.018	ST PERAN EGLISE	7:46
MT.01A	IFFENDIC ST BARTHELEMY	7:50
MT.01B	IFFENDIC CROIX LEGAVRE	7:53
MT.01D	IFFENDIC GRIOCHAIS	7:58
MT.02M	IFFENDIC VILLE ORHAN	8:05
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:08
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:18
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	
IF01.004	IFFENDIC LES 4 ROUTES	8:28
IF01.000	IFFENDIC ECOLES PRIMAIRES	8:40

### K04MER

K04 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

Code	Destination	Heure
MT.04M	fréquence: --E----- Transporteur: BOURREE	
IF01.000	IFFENDIC ECOLES PRIMAIRES	11:50
IF01.004	IFFENDIC LES 4 ROUTES	12:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:50
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.02M	IFFENDIC VILLE ORHAN	12:56
MT.01D	IFFENDIC GRIOCHAIS	13:03
MT.01B	IFFENDIC CROIX LEGAVRE	13:07
MT.01A	IFFENDIC ST BARTHELEMY	13:10
MT.018	ST PERAN EGLISE	13:14
MT.017	IFFENDIC LE PERRAY	13:19
MT.015	IFFENDIC TEMPLE HELOUIN	13:24
MT.014	IFFENDIC CROSSONNAIS	13:26
MT.030	ST GONLAY ROCHETTE	13:30

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K05BASE

K05 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.005			fréquence: <b>LM-JV-----</b>	Transporteur: BOURREE
MT.007	IFFENDIC HAMELINAIS	7:25		
MT.01L	MONTERFIL LA BEQUILLE	7:27		
MT.0A4	MONTERFIL LA JUBESAIS	7:30		
MT.01Q	IFFENDIC HAUTE VESPRAIS	7:38		
MT.0CM	IFFENDIC LA GRIGORAIS	7:44		
MT.0CW	IFFENDIC TREVIT	7:47		
MT.01R	IFFENDIC BUZARDIERE	7:51		
MT.01V	TALENSAC NOE JEANNOT	7:54		
MT.01W	TALENSAC GUILLERMOUX	7:55		
MT.026	MONTFORT LE BOUILLON	7:59		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			

### K05BASE

K05 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.705			fréquence: <b>LM-JV-----</b>	Transporteur: BOURREE
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
MT.026	MONTFORT LE BOUILLON	17:26		
MT.01W	TALENSAC GUILLERMOUX	17:31		
MT.01V	TALENSAC NOE JEANNOT	17:32		
MT.01R	IFFENDIC BUZARDIERE	17:38		
MT.0CW	IFFENDIC TREVIT	17:42		
MT.0CM	IFFENDIC LA GRIGORAIS	17:46		
MT.007	IFFENDIC HAMELINAIS	17:50		
MT.01L	MONTERFIL LA BEQUILLE	17:52		
MT.0A4	MONTERFIL LA JUBESAIS	17:55		
MT.01Q	IFFENDIC HAUTE VESPRAIS	18:00		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K05MER

K05 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.005	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
MT.007	IFFENDIC HAMELINAIS		7:25
MT.01L	MONTERFIL LA BEQUILLE		7:27
MT.0A4	MONTERFIL LA JUBESAIS		7:30
MT.01Q	IFFENDIC HAUTE VESPRAIS		7:38
MT.0CM	IFFENDIC LA GRIGORAIS		7:44
MT.0CW	IFFENDIC TREVIT		7:47
MT.01R	IFFENDIC BUZARDIERE		7:51
MT.01V	TALENSAC NOE JEANNOT		7:54
MT.01W	TALENSAC GUILLERMOUX		7:55
MT.026	MONTFORT LE BOUILLON		7:59
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		

### K05MER

K05 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.05M	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
MT.026	MONTFORT LE BOUILLON		13:01
MT.01W	TALENSAC GUILLERMOUX		13:06
MT.01V	TALENSAC NOE JEANNOT		13:07
MT.01R	IFFENDIC BUZARDIERE		13:13
MT.0CW	IFFENDIC TREVIT		13:17
MT.0CM	IFFENDIC LA GRIGORAIS		13:21
MT.007	IFFENDIC HAMELINAIS		13:25
MT.01L	MONTERFIL LA BEQUILLE		13:27
MT.0A4	MONTERFIL LA JUBESAIS		13:30
MT.01Q	IFFENDIC HAUTE VESPRAIS		13:35

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K06BASE

K06 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC  
TREFFENDEL GARE = AIRE DE COVOITURAGE

MT.006	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.01X	MAXENT RUE DU PRELOIS	7:37
MT.006	TREFFENDEL GARE	7:47
MT.01Z	TREFFENDEL MAIRIE	7:49
MT.020	MONTERFIL LES COUETTES	7:52
MT.023	IFFENDIC LES 4 ROUTES	7:58
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K06BASE

K06 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00  
TREFFENDEL GARE = AIRE DE COVOITURAGE

MT.706	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.023	IFFENDIC LES 4 ROUTES	17:30
MT.020	MONTERFIL LES COUETTES	17:37
MT.01Z	TREFFENDEL MAIRIE	17:39
MT.006	TREFFENDEL GARE	17:44
MT.01X	MAXENT RUE DU PRELOIS	17:50

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K06MER

K06 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC  
TREFFENDEL GARE = AIRE DE COVOITURAGE

Code	Destination	Heure
MT.006	fréquence: --E----- Transporteur: ORAIN	
MT.01X	MAXENT RUE DU PRELOIS	7:37
MT.006	TREFFENDEL GARE	7:47
MT.01Z	TREFFENDEL MAIRIE	7:49
MT.020	MONTERFIL LES COUETTES	7:52
MT.023	IFFENDIC LES 4 ROUTES	7:58
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K06MER

K06 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE  
TREFFENDEL GARE = AIRE DE COVOITURAGE

Code	Destination	Heure
MT.06M	fréquence: --E----- Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.023	IFFENDIC LES 4 ROUTES	13:05
MT.020	MONTERFIL LES COUETTES	13:12
MT.01Z	TREFFENDEL MAIRIE	13:14
MT.006	TREFFENDEL GARE	13:16
MT.01X	MAXENT RUE DU PRELOIS	13:23

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K07BASE

K07 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.007	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.028	TALENSAC MAIRIE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K07BASE

K07 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE

MT.707	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.028	TALENSAC MAIRIE	17:30

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

**K07BASE**

K07 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.807	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.0AJ	BEDEE FOULANGERE	18:19
MT.07B	BEDEE LAUNAY DENIEUL	18:22
MT.146	BEDEE HOTEL MOULIN	18:25
MT.056	BEDEE ECOLE PUBLIQUE	18:28
MT.07I	BEDEE TENEDAIS	18:35
MT.064	BEDEE MULONNIERE/BAS CUTELOU	18:39
MT.163	LA CHAP.DU LOU DU LAC AUNAYS	18:44
MT.07G	LA CHAP.DU LOU DU LAC MAIRIE	18:46
MT.07D	LA CHAP.DU LOU DU LAC LOUCHE	18:48
MT.170	ST PERN LA LANDE DU BREIL	18:58
MT.06W	ST PERN SALLE POLYVALENTE	19:04
MT.06Z	BECHEREL CENTRE	19:10

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K07MER

K07 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.007	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE
MT.028	TALENSAC MAIRIE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K07MER

K07 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

MT.07M	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.028	TALENSAC MAIRIE	13:05

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K08BASE

K08 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.008	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.111	IFFENDIC L'AUNE	7:42
MT.02G	IFFENDIC LA CROIX	7:44
MT.02F	IFFENDIC LE REFOUL	7:48
MT.09V	IFFENDIC RICOTAY/VILLE ES ARCHERS	7:53
MT.02I	IFFENDIC LANDAISIERE/SAUDRAIS	7:58
MT.01E	IFFENDIC BD DE LA TRINITE	8:00
MT.013	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	8:02
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K08BASE

K08 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

Code	Destination	Heure
MT.708	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:15
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.013	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	17:25
MT.01E	IFFENDIC BD DE LA TRINITE	17:27
MT.02I	IFFENDIC LANDAISIERE/SAUDRAIS	17:30
MT.09V	IFFENDIC RICOTAY/VILLE ES ARCHERS	17:34
MT.02F	IFFENDIC LE REFOUL	17:38
MT.02G	IFFENDIC LA CROIX	17:41
MT.111	IFFENDIC L'AUNE	17:44

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K08MER

K08 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.008	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
MT.111	IFFENDIC L'AUNE	7:40
MT.02G	IFFENDIC LA CROIX	7:43
MT.02F	IFFENDIC LE REFOUL	7:47
MT.09V	IFFENDIC RICOTAY/VILLE ES ARCHERS	7:51
MT.02I	IFFENDIC LANDAISIERE/SAUDRAIS	7:56
MT.01E	IFFENDIC BD DE LA TRINITE	7:58
MT.013	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	8:01
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:08
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:10
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K08MER

K08 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.08M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:50
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.013	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	13:00
MT.01E	IFFENDIC BD DE LA TRINITE	13:02
MT.02I	IFFENDIC LANDAISIERE/SAUDRAIS	13:05
MT.09V	IFFENDIC RICOTAY/VILLE ES ARCHERS	13:09
MT.02F	IFFENDIC LE REFOUL	13:13
MT.02G	IFFENDIC LA CROIX	13:16
MT.111	IFFENDIC L'AUNE	13:19

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K09BASE

K09 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.009	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.02B	MONTERFIL PERRIERE CHOLET	7:47
MT.02C	MONTERFIL BETANGEAIS	7:48
MT.0BI	MONTERFIL LE BIGNON	7:51
MT.02V	TALENSAC CHOMITONNERIE	7:57
MT.02W	TALENSAC LES HAUTS VENTS	7:58
MT.02X	TALENSAC LE BAS COUDRAY	7:59
MT.161	TALENSAC MAIRIE	8:02
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K09BASE

K09 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.709	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.161	TALENSAC MAIRIE	17:28
MT.02X	TALENSAC LE BAS COUDRAY	17:31
MT.02W	TALENSAC LES HAUTS VENTS	17:32
MT.02V	TALENSAC CHOMITONNERIE	17:33
MT.0BI	MONTERFIL LE BIGNON	17:40
MT.02C	MONTERFIL BETANGEAIS	17:42
MT.02B	MONTERFIL PERRIERE CHOLET	17:44

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

**K09BASE**

K09 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.809	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.00E	IFFENDIC POMMERAIE	18:16
MT.00D	IFFENDIC CORDERIE	18:18
MT.00K	IFFENDIC CENTRE COMMERCIAL	18:20
MT.01E	IFFENDIC BD DE LA TRINITE	18:22
MT.00Z	IFFENDIC LA CHASSE	18:24
MT.00Y	ST GONLAY BOURG	18:25
MT.00W	ST GONLAY LA JOSSAIS	18:31
MT.00U	ST MALON SUR MEL EGLISE	18:36
MT.00J	ST MALON SUR MEL LA NOUETTE	18:38
MT.01G	BLERUAIS BOURG	18:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K09MER

K09 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.009	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
MT.02B	MONTERFIL PERRIERE CHOLET		7:47
MT.02C	MONTERFIL BETANGEAIS		7:48
MT.0BI	MONTERFIL LE BIGNON		7:51
MT.02V	TALENSAC CHOMITONNERIE		7:57
MT.02W	TALENSAC LES HAUTS VENTS		7:58
MT.02X	TALENSAC LE BAS COUDRAY		7:59
MT.161	TALENSAC MAIRIE		8:02
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		

### K09MER

K09 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.09M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
MT.161	TALENSAC MAIRIE		13:03
MT.02X	TALENSAC LE BAS COUDRAY		13:06
MT.02W	TALENSAC LES HAUTS VENTS		13:07
MT.02V	TALENSAC CHOMITONNERIE		13:08
MT.0BI	MONTERFIL LE BIGNON		13:15
MT.02C	MONTERFIL BETANGEAIS		13:18
MT.02B	MONTERFIL PERRIERE CHOLET		13:19

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K10BASE

K10 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.010			LM-JV-----	COTTIN
MT.02S	TALENSAC VAL BEUZET	7:58		
MT.071	TALENSAC LA LANDE	8:04		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:15		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			

### K10BASE

K10 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.710			LM-JV-----	COTTIN
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.071	TALENSAC LA LANDE	17:30		
MT.02S	TALENSAC VAL BEUZET	17:37		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

**K10BASE**

K10 18H10

STATIONNEMENT DEVANT LE LYCEE

MT.810	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.055	BRETEIL GRANDE PORTE	18:20
MT.04V	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	18:22
MT.04S	BRETEIL GYMNASE	18:24
MT.04R	BRETEIL CHAMP MARTEL	18:30
MT.04P	BRETEIL BASSE HEUZAIS	18:33
MT.04L	LA CHAPELLE THOUARAUULT EGLISE	18:37

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K10MER

K10 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.010	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN	
MT.02S	TALENSAC VAL BEUZET		7:55
MT.071	TALENSAC LA LANDE		8:01
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:13
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		8:20

### K10MER

K10 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.10M	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
MT.071	TALENSAC LA LANDE		13:06
MT.02S	TALENSAC VAL BEUZET		13:12

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K11BASE

K11 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.011	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
MT.165	MONTERFIL LA BARRE	7:45
MT.147	MONTERFIL BOISSIERE/PAINVOISIN	7:49
MT.02A	MONTERFIL HOTEL DAVID/LES VAUX	7:50
MT.02D	MONTERFIL LE PATIS	7:56
MT.133	IFFENDIC DEVINAIS	7:58
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:15
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K11BASE

K11 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.711	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.133	IFFENDIC DEVINAIS	17:35
MT.02D	MONTERFIL LE PATIS	17:37
MT.02A	MONTERFIL HOTEL DAVID/LES VAUX	17:41
MT.147	MONTERFIL BOISSIERE/PAINVOISIN	17:43
MT.165	MONTERFIL LA BARRE	17:47

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K11BASE

K11 18H10

STATIONNEMENT DEVANT LE LYCEE

MT.811	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.029	ST UNIAC VILLE THEODIN	18:18
MT.091	BOISGERVILLY EGLISE	18:23
MT.160	BOISGERVILLY VILLE THEAUDIN	18:25
MT.08W	ST ONEN LA TOUCHE	18:30
MT.095	ST MEEN RUE LOUISON BOBET	18:36
MT.094	ST MEEN AVENUE FOCH	18:39
MT.093	ST MEEN STADE	18:42
MT.0BC	ST MEEN RUE LETORT	18:44
MT.114	ST MEEN LE BAHAC	18:50

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K11MER

K11 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.011	fréquence: --E-----	Transporteur: JOLY
MT.165	MONTERFIL LA BARRE	7:45
MT.147	MONTERFIL BOISSIERE/PAINVOISIN	7:49
MT.02A	MONTERFIL HOTEL DAVID/LES VAUX	7:51
MT.02D	MONTERFIL LE PATIS	7:56
MT.133	IFFENDIC DEVINAIS	7:58
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:15
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K11MER

K11 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.11M	fréquence: --E-----	Transporteur: JOLY
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.133	IFFENDIC DEVINAIS	13:10
MT.02D	MONTERFIL LE PATIS	13:12
MT.02A	MONTERFIL HOTEL DAVID/LES VAUX	13:16
MT.147	MONTERFIL BOISSIERE/PAINVOISIN	13:18
MT.165	MONTERFIL LA BARRE	13:21

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K12BASE

K12 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.012	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
MT.03E	TALENSAC CRABASSOU	7:50
MT.03G	TALENSAC LES 3 ROUTES	7:52
MT.03J	TALENSAC LA COMTAIS	7:54
MT.04C	TALENSAC LE CHAMP PICOT	7:55
MT.03K	TALENSAC CHATELLIER	7:58
MT.03L	BRETEIL CHAMP HEULIN	7:59
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K12BASE

K12 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.712	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.03L	BRETEIL CHAMP HEULIN	17:30
MT.03K	TALENSAC CHATELLIER	17:32
MT.04C	TALENSAC LE CHAMP PICOT	17:34
MT.03J	TALENSAC LA COMTAIS	17:36
MT.03G	TALENSAC LES 3 ROUTES	17:37
MT.03E	TALENSAC CRABASSOU	17:38

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



**Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.**
**K12BASE**

K12 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.812	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.049	BREAL CHATELET	18:30
MT.046	BREAL RUE DES ECOLES	18:34
MT.044	BREAL CHAUNY	18:37

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K12MER

K12 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.012			fréquence: --E-----	Transporteur: JOLY
MT.03E	TALENSAC CRABASSOU	7:50		
MT.03G	TALENSAC LES 3 ROUTES	7:52		
MT.03J	TALENSAC LA COMTAIS	7:54		
MT.04C	TALENSAC LE CHAMP PICOT	7:55		
MT.03K	TALENSAC CHATELLIER	7:58		
MT.03L	BRETEIL CHAMP HEULIN	7:59		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			

### K12MER

K12 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.12M			fréquence: --E-----	Transporteur: JOLY
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.03L	BRETEIL CHAMP HEULIN	13:05		
MT.03K	TALENSAC CHATELLIER	13:07		
MT.04C	TALENSAC LE CHAMP PICOT	13:09		
MT.03J	TALENSAC LA COMTAIS	13:11		
MT.03G	TALENSAC LES 3 ROUTES	13:12		
MT.03E	TALENSAC CRABASSOU	13:13		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K13BASE

K13 MATIN

DECENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.013	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.062	ST THURIAL PORTIERE/BESSELAIS	7:37
MT.03Q	ST THURIAL BIEUROUZE	7:41
MT.03R	ST THURIAL CENTRE	7:43
MT.03S	ST THURIAL L'ANCIENNE GARE	7:46
MT.03T	ST THURIAL COSSINADE	7:50
MT.03V	LE VERGER LANDE BASSE	7:55
MT.03C	LE VERGER BOURG	7:57
MT.03X	TALENSAC LA BRAYE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:15
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K13BASE

K13 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.713	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.03X	TALENSAC LA BRAYE	17:32
MT.03C	LE VERGER BOURG	17:34
MT.03V	LE VERGER LANDE BASSE	17:35
MT.03T	ST THURIAL COSSINADE	17:39
MT.03S	ST THURIAL L'ANCIENNE GARE	17:41
MT.03R	ST THURIAL CENTRE	17:43
MT.03Q	ST THURIAL BIEUROUZE	17:44
MT.062	ST THURIAL PORTIERE/BESSELAIS	17:49

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K13MER

K13 MATIN

DECENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
MT.013		fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
MT.062	ST THURIAL PORTIERE/BESSELAIS			7:37
MT.03Q	ST THURIAL BIEUROUZE			7:41
MT.03R	ST THURIAL CENTRE			7:43
MT.03S	ST THURIAL L'ANCIENNE GARE			7:46
MT.03T	ST THURIAL COSSINADE			7:50
MT.03V	LE VERGER LANDE BASSE			7:55
MT.03C	LE VERGER BOURG			7:57
MT.03X	TALENSAC LA BRAYE			8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE			8:15
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX			8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			

### K13MER

K13 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
MT.13M		fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX			12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE			12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.03X	TALENSAC LA BRAYE			13:07
MT.03C	LE VERGER BOURG			13:09
MT.03V	LE VERGER LANDE BASSE			13:10
MT.03T	ST THURIAL COSSINADE			13:14
MT.03S	ST THURIAL L'ANCIENNE GARE			13:16
MT.03R	ST THURIAL CENTRE			13:18
MT.03Q	ST THURIAL BIEUROUZE			13:19
MT.062	ST THURIAL PORTIERE/BESSELAIS			13:24

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K14BASE

K14 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Arrêt	Heure
MT.014	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
MT.044	BREAL CHAUNY	7:50
MT.045	BREAL CALVAIRE/CENTRE CULTUREL	7:51
MT.046	BREAL RUE DES ECOLES	7:53
MT.049	BREAL CHATELET	7:55
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K14BASE

K14 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Arrêt	Heure
MT.714	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.049	BREAL CHATELET	17:36
MT.045	BREAL CALVAIRE/CENTRE CULTUREL	17:38

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

**Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.**
**K14BASE**

K14 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.814	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.04I	TALENSAC BELLISSAN	18:23
MT.04F	CINTRE CHENE VERT	18:28
MT.03H	MORDELLES MAIRIE 2	18:35

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K14MER

K14 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.014			--E-----	COTTIN
MT.044	BREAL CHAUNY	7:50		
MT.045	BREAL CALVAIRE/CENTRE CULTUREL	7:51		
MT.046	BREAL RUE DES ECOLES	7:53		
MT.049	BREAL CHATELET	7:56		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			

### K14MER

K14 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.14M			--E-----	COTTIN
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.049	BREAL CHATELET	13:11		
MT.045	BREAL CALVAIRE/CENTRE CULTUREL	13:13		
MT.046	BREAL RUE DES ECOLES	13:15		
MT.044	BREAL CHAUNY	13:18		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K15BASE

K15 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.015			LM-JV-----	BOURREE
MT.03H	MORDELLES MAIRIE 2	7:49		
MT.04F	CINTRE CHENE VERT	7:56		
MT.04I	TALENSAC BELLISSAN	8:01		
MT.02Z	TALENSAC BINTIN	8:04		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			

### K15BASE

K15 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.715			LM-JV-----	BOURREE
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.02Z	TALENSAC BINTIN	17:27		
MT.04I	TALENSAC BELLISSAN	17:29		
MT.04F	CINTRE CHENE VERT	17:34		
MT.021	MORDELLES MAIRIE	17:41		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K15BASE

K15 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.815	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.028	TALENSAC MAIRIE	18:24
MT.071	TALENSAC LA LANDE	
MT.02S	TALENSAC VAL BEUZET	18:31
MT.03C	LE VERGER BOURG	18:36
MT.02A	MONTERFIL HOTEL DAVID/LES VAUX	18:44

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS = Abords de ....  
 VC = Voie communale  
 RD = Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K15MER

K15 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
MT.015		fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
MT.03H	MORDELLES MAIRIE 2			7:52
MT.04F	CINTRE CHENE VERT			7:59
MT.04I	TALENSAC BELLISSAN			8:04
MT.02Z	TALENSAC BINTIN			8:07
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE			8:13
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX			8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			8:20

### K15MER

K15 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
MT.15M		fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX			12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE			12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.02Z	TALENSAC BINTIN			13:02
MT.04I	TALENSAC BELLISSAN			13:04
MT.04F	CINTRE CHENE VERT			13:09
MT.021	MORDELLES MAIRIE			13:16

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K16BASE

K16 MATIN

CHAMP HEULIN / RETOURNEMENT NIVEAU FERME  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.016	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.04L	LA CHAPELLE THOUARAUULT EGLISE	7:47
MT.04R	BRETEIL CHAMP MARTEL	7:54
MT.010	BRETEIL LA HEUZAIS	7:56
MT.04P	BRETEIL BASSE HEUZAIS	7:57
MT.04Q	BRETEIL NOE GILLARD	7:59
MT.03M	BRETEIL LE MAGOIS	8:03
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K16BASE

K16 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00  
REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.716	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.03M	BRETEIL LE MAGOIS	17:27
MT.04Q	BRETEIL NOE GILLARD	17:30
MT.04R	BRETEIL CHAMP MARTEL	17:31
MT.010	BRETEIL LA HEUZAIS	17:33
MT.04P	BRETEIL BASSE HEUZAIS	17:34
MT.04L	LA CHAPELLE THOUARAUULT EGLISE	17:38

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

**K16BASE**

K16 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.816	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.02M	IFFENDIC VILLE ORHAN	18:16
MT.01L	MONTERFIL LA BEQUILLE	18:28
MT.0A4	MONTERFIL LA JUBESAIS	18:31
MT.01Q	IFFENDIC HAUTE VESPRAIS	18:37

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS = Abords de ....  
 VC = Voie communale  
 RD = Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K16MER

K16 MATIN

CHAMP HEULIN / RETOURNEMENT NIVEAU FERME  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.016	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
MT.04L	LA CHAPELLE THOUARAUULT EGLISE	7:47	
MT.04R	BRETEIL CHAMP MARTEL	7:54	
MT.010	BRETEIL LA HEUZAIS	7:56	
MT.04P	BRETEIL BASSE HEUZAIS	7:57	
MT.04Q	BRETEIL NOE GILLARD	7:59	
MT.03M	BRETEIL LE MAGOIS	8:03	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		

### K16MER

K16 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30  
REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.16M	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
MT.03M	BRETEIL LE MAGOIS	13:02	
MT.04Q	BRETEIL NOE GILLARD	13:05	
MT.04R	BRETEIL CHAMP MARTEL	13:06	
MT.010	BRETEIL LA HEUZAIS	13:08	
MT.04P	BRETEIL BASSE HEUZAIS	13:09	
MT.04L	LA CHAPELLE THOUARAUULT EGLISE	13:13	

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K17BASE

K17 MATIN

Code	Destination	Heure
MT.017	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
MT.04S	BRETEIL GYMNASSE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K17BASE

K17 17H10

MISE EN PLACE AU LYCEE : 17H00

Code	Destination	Heure
MT.717	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:10
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:13
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.04S	BRETEIL GYMNASSE	17:31

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K17BASE

K17 18H10

STATIONNEMENT DEVANT LE LYCEE

MT.817	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.061	BEDEE LA RADOIS	18:19
MT.0BM	BEDEE EGLISE	18:23
MT.06O	ROMILLE BRIAND/MENAUDIERE	18:34
MT.076	IRODOUER EGLISE	18:43
MT.031	MINIAC SOUS BECHEREL BOURDON	18:47
MT.070	MINIAC SOUS BECHEREL EGLISE	18:50
MT.08G	CARDROC CENTRE	18:54
MT.06K	LA CHAPELLE CHAUSSEE CENTRE	18:58

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K17MER

K17 MATIN

Code	Destination	Heure
MT.017	fréquence: --E----- Transporteur: COTTIN	
MT.04S	BRETEIL GYMNASSE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K17MER

K17 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU LYCEE : 12H30

Code	Destination	Heure
MT.17M	fréquence: --E----- Transporteur: COTTIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	12:45
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:48
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.04S	BRETEIL GYMNASSE	13:06

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K18BASE

K18 MATIN

Code	Destination	Heure
MT.018	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: GUILLOUX DURAND	
MT.016	PLEUMELEUC TRIBOLAY	7:48
MT.004	PLEUMELEUC CHESNELAIS	7:50
MT.148	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	7:55
MT.055	BRETEIL GRANDE PORTE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K18BASE

K18 17H10

MISE EN PLACE AU LYCEE : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure
MT.718	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: GUILLOUX DURAND	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:10
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:15
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:27
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.055	BRETEIL GRANDE PORTE	17:36
MT.148	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	17:37
MT.004	PLEUMELEUC CHESNELAIS	17:41

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K18BASE

K18 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.818	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: GUILLOUX DURAND	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.07N	LA NOUAYE EGLISE	18:14
MT.081	MONTAUBAN LA HUCHERAIS	18:33
MT.022	MONTAUBAN RUE DE RENNES	18:36
MT.08C	ST M'HERVON ABRI	18:44
MT.065	MEDREAC LE DOMAINE	18:48
MT.156	MEDREAC CENTRE	18:49
MT.151	MEDREAC GESNUAYE/CLOS DES LANDES	18:52

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K18MER

K18 MATIN

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.018			--E-----	GUILLOUX DURAND
MT.016	PLEUMELEUC TRIBOLAY	7:48		
MT.004	PLEUMELEUC CHESNELAIS	7:50		
MT.148	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	7:55		
MT.055	BRETEIL GRANDE PORTE	8:00		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20		

### K18MER

K18 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU LYCEE : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.18M			--E-----	GUILLOUX DURAND
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	12:45		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:50		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:57		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
MT.055	BRETEIL GRANDE PORTE	13:05		
MT.148	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	13:07		
MT.004	PLEUMELEUC CHESNELAIS	13:11		
MT.016	PLEUMELEUC TRIBOLAY	13:13		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K19BASE

K19 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.019	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
MT.04W	ST GILLES EGLISE	7:50
MT.0A9	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K19BASE

K19 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.719	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.0A9	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	17:30
MT.04W	ST GILLES EGLISE	17:41

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

**K19BASE**

K19 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.819	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.01D	IFFENDIC GRIOCHAIS	18:22
MT.018	ST PERAN EGLISE	18:31
MT.0BR	TREFFENDEL CHENOT	18:35

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K19MER

K19 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.019	fréquence: --E-----	Transporteur: ALLAIRE	
MT.04W	ST GILLES EGLISE		7:50
MT.0A9	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE		8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		

### K19MER

K19 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.19M	fréquence: --E-----	Transporteur: ALLAIRE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
MT.0A9	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE		13:05
MT.04W	ST GILLES EGLISE		13:17

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K20BASE

K20 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.020	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
MT.07Q	BEDEE L'ECAIGNAIS (TRANSFO)	7:40
MT.050	BRETEIL LES COURSONS	7:50
MT.0BY	BRETEIL CLOS ORGON	7:52
MT.052	BRETEIL LE GRIPPAY	7:54
MT.053	BRETEIL BEAU SOLEIL	7:55
MT.04V	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K20BASE

K20 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure
MT.720	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.04V	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	17:30
MT.050	BRETEIL LES COURSONS	17:34
MT.0BY	BRETEIL CLOS ORGON	17:36
MT.052	BRETEIL LE GRIPPAY	17:38
MT.053	BRETEIL BEAU SOLEIL	17:39
MT.07Q	BEDEE L'ECAIGNAIS (TRANSFO)	17:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K20BASE

K20 18H10

STATIONNEMENT DEVANT LE LYCEE

MT.820	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.09R	ST UNIAC EGLISE	18:19
MT.08F	MONTAUBAN PRE LAMBERT	18:22
MT.08E	MONTAUBAN AV. DE LA GARE	18:23
MT.07Z	MONTAUBAN RUE DE BREST	18:26
MT.024	MONTAUBAN L'ESSART/MONTREUIL	18:31
MT.06U	LANDUJAN MAIRIE	18:36

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K20MER

K20 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.020	fréquence: --E-----	Transporteur: ALLAIRE
MT.07Q	BEDEE L'ECAIGNAIS (TRANSFO)	7:40
MT.050	BRETEIL LES COURSONS	7:50
MT.0BY	BRETEIL CLOS ORGON	7:52
MT.052	BRETEIL LE GRIPPAY	7:54
MT.053	BRETEIL BEAU SOLEIL	7:55
MT.04V	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K20MER

K20 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.20M	fréquence: --E-----	Transporteur: ALLAIRE
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.04V	BRETEIL GROUPE SCOLAIRE	13:05
MT.050	BRETEIL LES COURSONS	13:09
MT.0BY	BRETEIL CLOS ORGON	13:11
MT.052	BRETEIL LE GRIPPAY	13:13
MT.053	BRETEIL BEAU SOLEIL	13:14
MT.07Q	BEDEE L'ECAIGNAIS (TRANSFO)	13:18

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K21BASE

K21 MATIN

REJOINDRE COLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Fréquence	Transporteur
MT.021		fréquence: <b>LM-JV-----</b>	Transporteur: BOURREE
MT.06O	ROMILLE BRIAND/MENAUDIERE	7:45	
MT.056	BEDEE ECOLE PUBLIQUE	7:55	
MT.084	BEDEE MOTTE JUBIN	8:00	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		

### K21BASE

K21 17H10

MISE EN PLACE A COLLEGE PUBLIC : 17H00  
REJOINDRE BEDEE PAR ROUTE DE BRETEIL

Code	Destination	Fréquence	Transporteur
MT.721		fréquence: <b>LM-JV-----</b>	Transporteur: BOURREE
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
MT.084	BEDEE MOTTE JUBIN	17:33	
MT.056	BEDEE ECOLE PUBLIQUE	17:35	
MT.06O	ROMILLE BRIAND/MENAUDIERE	17:54	

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K21BASE

K21 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.821	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.02Z	TALENSAC BINTIN	18:21
MT.04C	TALENSAC LE CHAMP PICOT	18:24
MT.03J	TALENSAC LA COMTAIS	18:26
MT.03G	TALENSAC LES 3 ROUTES	18:27
MT.03E	TALENSAC CRABASSOU	18:28
MT.03V	LE VERGER LANDE BASSE	18:31
MT.03T	ST THURIAL COSSINADE	18:35
MT.03S	ST THURIAL L'ANCIENNE GARE	18:36
MT.03R	ST THURIAL CENTRE	18:38
MT.062	ST THURIAL PORTIERE/BESSELAIS	18:41

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K21MER

K21 MATIN

REJOINDRE COLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.021	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE
MT.06O	ROMILLE BRIAND/MENAUDIERE	7:45
MT.056	BEDEE ECOLE PUBLIQUE	7:55
MT.084	BEDEE MOTTE JUBIN	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K21MER

K21 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30  
REJOINDRE BEDEE PAR ROUTE DE BRETEIL

MT.21M	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.084	BEDEE MOTTE JUBIN	13:08
MT.056	BEDEE ECOLE PUBLIQUE	13:10
MT.06O	ROMILLE BRIAND/MENAUDIERE	13:21

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K22BASE

K22 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL

MT.022	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
MT.146	BEDEE HOTEL MOULIN	7:50
MT.0AJ	BEDEE FOULANGERE	7:55
MT.0BM	BEDEE EGLISE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K22BASE

K22 17H10

MISE EN PLACE AU LYCEE : 17H00

MT.722	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:10
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:15
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:27
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.0BM	BEDEE EGLISE	17:41
MT.146	BEDEE HOTEL MOULIN	17:45
MT.0AJ	BEDEE FOULANGERE	17:51

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

**K22BASE**

K22 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.822	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ALLAIRE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.016	PLEUMELEUC TRIBOLAY	18:27
MT.05Z	PLEUMELEUC LES AULNAIS	18:30
MT.001	PLEUMELEUC L'EPINAY	18:34
MT.06B	PLEUMELEUC LES 4 ROUTES	18:36
MT.110	ROMILLE HARDOUIN	18:41
MT.06N	ROMILLE RUE DES FRERES AUBERT	18:49
MT.072	ROMILLE POSTE	18:52
MT.058	ROMILLE HAUT DE LA LANDE	18:55

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K22MER

K22 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL

MT.022	fréquence: --E-----	Transporteur: ALLAIRE	
MT.146	BEDEE HOTEL MOULIN		7:50
MT.0AJ	BEDEE FOULANGERE		7:55
MT.0BM	BEDEE EGLISE		8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		8:20

### K22MER

K22 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU LYCEE : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.22M	fréquence: --E-----	Transporteur: ALLAIRE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		12:50
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		13:02
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
MT.0BM	BEDEE EGLISE		13:16
MT.146	BEDEE HOTEL MOULIN		13:19
MT.0AJ	BEDEE FOULANGERE		13:26

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K23BASE

K23 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.023	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
MT.058	ROMILLE HAUT DE LA LANDE	7:33
MT.048	BEDEE COMMELAIS/RTE DE PLEUMELEUC	7:44
MT.05C	BEDEE BALIVAS/GOUAUDIERE	7:48
MT.019	PLEUMELEUC COCLIGAN	7:49
MT.06S	PLEUMELEUC CENTRE	7:56
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K23BASE

K23 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00  
REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE

MT.723	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.06S	PLEUMELEUC CENTRE	17:35
MT.019	PLEUMELEUC COCLIGAN	17:40
MT.05C	BEDEE BALIVAS/GOUAUDIERE	17:41
MT.048	BEDEE COMMELAIS/RTE DE PLEUMELEUC	17:45
MT.058	ROMILLE HAUT DE LA LANDE	17:53

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K23MER

K23 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.023	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN
MT.058	ROMILLE HAUT DE LA LANDE	7:33
MT.048	BEDEE COMMELAIS/RTE DE PLEUMELEUC	7:44
MT.05C	BEDEE BALIVAS/GOUAUDIERE	7:48
MT.019	PLEUMELEUC COCLIGAN	7:49
MT.06S	PLEUMELEUC CENTRE	7:56
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K23MER

K23 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

MT.23M	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.06S	PLEUMELEUC CENTRE	13:11
MT.019	PLEUMELEUC COCLIGAN	13:15
MT.05C	BEDEE BALIVAS/GOUAUDIERE	13:17
MT.048	BEDEE COMMELAIS/RTE DE PLEUMELEUC	13:20
MT.058	ROMILLE HAUT DE LA LANDE	13:28

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K24BASE

K24 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL

MT.024	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.05K	LANGAN MAIRIE	7:29
MT.125	ROMILLE LA COUPLAIS	7:31
MT.110	ROMILLE HARDOUIN	7:41
MT.05T	CLAYES PETITES HAIES	7:50
MT.033	PLEUMELEUC VIGNE/RICANDAIS	7:53
MT.05Z	PLEUMELEUC LES AULNAIS	7:55
MT.060	BEDEE BARENTON / GYMNASE	8:00
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K24BASE

K24 17H10

MISE EN PLACE AU LYCEE : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.724	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:10
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:25
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
MT.060	BEDEE BARENTON / GYMNASE	17:38
MT.05Z	PLEUMELEUC LES AULNAIS	17:43
MT.033	PLEUMELEUC VIGNE/RICANDAIS	17:44
MT.05T	CLAYES PETITES HAIES	17:51
MT.110	ROMILLE HARDOUIN	18:00
MT.125	ROMILLE LA COUPLAIS	18:10
MT.05K	LANGAN MAIRIE	18:12

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K24MER

K24 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.024			fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
MT.05K	LANGAN MAIRIE	7:29		
MT.125	ROMILLE LA COUPLAIS	7:31		
MT.110	ROMILLE HARDOUIN	7:40		
MT.05T	CLAYES PETITES HAIES	7:50		
MT.033	PLEUMELEUC VIGNE/RICANDAIS	7:53		
MT.05Z	PLEUMELEUC LES AULNAIS	7:55		
MT.060	BEDEE BARENTON / GYMNASE	8:00		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20		

### K24MER

K24 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU LYCEE : 12H30

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure	Fréquence	Transporteur
MT.24M			fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	12:45		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	13:00		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
MT.060	BEDEE BARENTON / GYMNASE	13:13		
MT.05Z	PLEUMELEUC LES AULNAIS	13:18		
MT.033	PLEUMELEUC VIGNE/RICANDAIS	13:19		
MT.05T	CLAYES PETITES HAIES	13:26		
MT.110	ROMILLE HARDOUIN	13:35		
MT.125	ROMILLE LA COUPLAIS	13:45		
MT.05K	LANGAN MAIRIE	13:47		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K25BASE

K25 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.025	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
MT.035	ROMILLE GUIBONNAIS	7:45
MT.06B	PLEUMELEUC LES 4 ROUTES	7:53
MT.001	PLEUMELEUC L'EPINAY	7:55
MT.06R	PLEUMELEUC SALLE DES SPORTS	7:59
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K25BASE

K25 17H10

MISE EN PLACE AU COLEGE PUBLIC : 17H00  
REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE

MT.725	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: JOLY	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.06R	PLEUMELEUC SALLE DES SPORTS	17:35
MT.001	PLEUMELEUC L'EPINAY	17:39
MT.06B	PLEUMELEUC LES 4 ROUTES	17:41

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K25MER

K25 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.025	fréquence: --E-----	Transporteur: JOLY
MT.035	ROMILLE GUIBONNAIS	7:45
MT.06B	PLEUMELEUC LES 4 ROUTES	7:53
MT.001	PLEUMELEUC L'EPINAY	7:55
MT.06R	PLEUMELEUC SALLE DES SPORTS	7:59
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K25MER

K25 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

MT.25M	fréquence: --E-----	Transporteur: JOLY
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.06R	PLEUMELEUC SALLE DES SPORTS	13:10
MT.001	PLEUMELEUC L'EPINAY	13:14
MT.06B	PLEUMELEUC LES 4 ROUTES	13:17
MT.035	ROMILLE GUIBONNAIS	13:23

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K26BASE

K26 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL

MT.026	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.08G	CARDROC CENTRE	7:30
MT.06K	LA CHAPELLE CHAUSSEE CENTRE	7:33
MT.06M	ROMILLE L'ORMEL	7:47
MT.06N	ROMILLE RUE DES FRERES AUBERT	7:49
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:13
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K26BASE

K26 17H10

MISE EN PLACE AU LYCEE : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR VC DE LA PERDRIERE

MT.726	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:10
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:13
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:25
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.06N	ROMILLE RUE DES FRERES AUBERT	17:47
MT.06M	ROMILLE L'ORMEL	17:50
MT.06K	LA CHAPELLE CHAUSSEE CENTRE	18:12
MT.08G	CARDROC CENTRE	18:15

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K26MER

K26 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE BRETEIL

MT.026	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
MT.08G	CARDROC CENTRE	7:30
MT.06K	LA CHAPELLE CHAUSSEE CENTRE	7:33
MT.06M	ROMILLE L'ORMEL	7:47
MT.06N	ROMILLE RUE DES FRERES AUBERT	7:49
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:13
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:18
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:20

### K26MER

K26 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU LYCEE : 12H30

MT.26M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	12:45
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:48
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	13:00
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.06N	ROMILLE RUE DES FRERES AUBERT	13:22
MT.06M	ROMILLE L'ORMEL	13:25
MT.06K	LA CHAPELLE CHAUSSEE CENTRE	13:38
MT.08G	CARDROC CENTRE	13:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K27BASE

K27 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Heure
MT.027	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.06W	ST PERN SALLE POLYVALENTE	7:28
MT.06Z	BECHEREL CENTRE	7:35
MT.070	MINIAC SOUS BECHEREL EGLISE	7:41
MT.031	MINIAC SOUS BECHEREL BOURDON	7:45
MT.076	IRODOUER EGLISE	7:50
MT.077	BEDEE JOLY/ROTOIRS	7:54
MT.078	BEDEE TOURNEBRIDE	7:56
MT.061	BEDEE LA RADOIS	8:03
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K27BASE

K27 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 17H00

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE

Code	Destination	Heure
MT.727	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.061	BEDEE LA RADOIS	17:31
MT.078	BEDEE TOURNEBRIDE	17:38
MT.077	BEDEE JOLY/ROTOIRS	17:40
MT.076	IRODOUER EGLISE	17:43
MT.031	MINIAC SOUS BECHEREL BOURDON	17:47
MT.070	MINIAC SOUS BECHEREL EGLISE	17:50
MT.06Z	BECHEREL CENTRE	17:55
MT.06W	ST PERN SALLE POLYVALENTE	18:00

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K27MER

K27 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.027	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE
MT.06W	ST PERN SALLE POLYVALENTE	7:28
MT.06Z	BECHEREL CENTRE	7:35
MT.070	MINIAC SOUS BECHEREL EGLISE	7:41
MT.031	MINIAC SOUS BECHEREL BOURDON	7:45
MT.076	IRODOUER EGLISE	7:50
MT.077	BEDEE JOLY/ROTOIRS	7:54
MT.078	BEDEE TOURNEBRIDE	7:56
MT.061	BEDEE LA RADOIS	8:03
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K27MER

K27 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC : 12H30

MT.27M	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:45
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:55
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
MT.061	BEDEE LA RADOIS	13:06
MT.078	BEDEE TOURNEBRIDE	13:13
MT.077	BEDEE JOLY/ROTOIRS	13:15
MT.076	IRODOUER EGLISE	13:18
MT.031	MINIAC SOUS BECHEREL BOURDON	13:22
MT.070	MINIAC SOUS BECHEREL EGLISE	13:25
MT.06Z	BECHEREL CENTRE	13:30
MT.06W	ST PERN SALLE POLYVALENTE	13:35

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K28BASE

K28 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.028	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
MT.164	BEDEE HIROLAIS	7:25
MT.07D	LA CHAP.DU LOU DU LAC LOUCHE	7:35
MT.07G	LA CHAP.DU LOU DU LAC MAIRIE	7:36
MT.163	LA CHAP.DU LOU DU LAC AUNAYS	7:38
MT.064	BEDEE MULONNIERE/BAS CUTELOU	7:43
MT.07I	BEDEE TENEDAIS	7:48
MT.07J	BEDEE MOTTE GERET	7:49
MT.07K	BEDEE BULANDIERE/MINARDIERE	7:55
MT.07L	BEDEE GRAND PELLAN	7:57
MT.07M	BEDEE BUSSION/MENARDAINE	7:59
MT.0AX	LA NOUAYE FONTAINBRUN	8:01
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K28BASE

K28 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.728	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.0AX	LA NOUAYE FONTAINBRUN	17:24
MT.07M	BEDEE BUSSION/MENARDAINE	17:25
MT.07L	BEDEE GRAND PELLAN	17:27
MT.07K	BEDEE BULANDIERE/MINARDIERE	17:29
MT.0D3	BEDEE LE ROCHEREUL (SOIR SEUL)	17:30
MT.07J	BEDEE MOTTE GERET	17:36
MT.07I	BEDEE TENEDAIS	17:37
MT.064	BEDEE MULONNIERE/BAS CUTELOU	17:42
MT.163	LA CHAP.DU LOU DU LAC AUNAYS	17:47
MT.07D	LA CHAP.DU LOU DU LAC LOUCHE	17:53
MT.07G	LA CHAP.DU LOU DU LAC MAIRIE	17:55
MT.164	BEDEE HIROLAIS	17:59

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K28MER

K28 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.028	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN
MT.164	BEDEE HIROLAIS	7:25
MT.07D	LA CHAP.DU LOU DU LAC LOUCHE	7:35
MT.07G	LA CHAP.DU LOU DU LAC MAIRIE	7:36
MT.163	LA CHAP.DU LOU DU LAC AUNAYS	7:38
MT.064	BEDEE MULONNIERE/BAS CUTELOU	7:43
MT.07I	BEDEE TENEDAIS	7:48
MT.07J	BEDEE MOTTE GERET	7:49
MT.07K	BEDEE BULANDIERE/MINARDIERE	7:55
MT.07L	BEDEE GRAND PELLAN	7:57
MT.07M	BEDEE BUSSION/MENARDAINE	7:59
MT.0AX	LA NOUAYE FONTAINBRUN	8:01
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K28MER

K28 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.28M	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.0AX	LA NOUAYE FONTAINBRUN	12:59
MT.07M	BEDEE BUSSION/MENARDAINE	13:00
MT.07L	BEDEE GRAND PELLAN	13:02
MT.07K	BEDEE BULANDIERE/MINARDIERE	13:04
MT.0D3	BEDEE LE ROCHEREUL (SOIR SEUL)	13:05
MT.07J	BEDEE MOTTE GERET	13:11
MT.07I	BEDEE TENEDAIS	13:12
MT.064	BEDEE MULONNIERE/BAS CUTELOU	13:17
MT.163	LA CHAP.DU LOU DU LAC AUNAYS	13:22
MT.07D	LA CHAP.DU LOU DU LAC LOUCHE	13:28
MT.07G	LA CHAP.DU LOU DU LAC MAIRIE	13:30
MT.164	BEDEE HIROLAIS	13:34

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K29BASE

K29 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.029	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.07X	QUEDILLAC CENTRE	7:40
MT.07Z	MONTAUBAN RUE DE BREST	7:51
MT.022	MONTAUBAN RUE DE RENNES	7:55
MT.081	MONTAUBAN LA HUCHERAIS	7:57
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:15
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K29BASE

K29 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

RETOUR MONTAUBAN CENTRE PAR Z.I GAUTRAIS

MT.729	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:15
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.081	MONTAUBAN LA HUCHERAIS	17:30
MT.022	MONTAUBAN RUE DE RENNES	17:33
MT.07Z	MONTAUBAN RUE DE BREST	17:36
MT.07X	QUEDILLAC CENTRE	17:51

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K29MER

K29 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.029	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
MT.07X	QUEDILLAC CENTRE	7:40
MT.07Z	MONTAUBAN RUE DE BREST	7:51
MT.022	MONTAUBAN RUE DE RENNES	7:55
MT.081	MONTAUBAN LA HUCHERAIS	7:57
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:15
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	

### K29MER

K29 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

RETOUR MONTAUBAN CENTRE PAR Z.I GAUTRAIS

MT.29M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:50
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.081	MONTAUBAN LA HUCHERAIS	13:05
MT.022	MONTAUBAN RUE DE RENNES	13:08
MT.07Z	MONTAUBAN RUE DE BREST	13:11
MT.07X	QUEDILLAC CENTRE	13:26

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K30BASE

K30 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.030	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.151	MEDREAC GESNUAYE/CLOS DES LANDES	7:39
MT.156	MEDREAC CENTRE	7:42
MT.065	MEDREAC LE DOMAINE	7:43
MT.08C	ST M'HERVON ABRI	7:47
MT.08E	MONTAUBAN AV. DE LA GARE	7:55
MT.08F	MONTAUBAN PRE LAMBERT	7:57
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K30BASE

K30 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.730	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.08F	MONTAUBAN PRE LAMBERT	17:31
MT.08E	MONTAUBAN AV. DE LA GARE	17:33
MT.08C	ST M'HERVON ABRI	17:41
MT.156	MEDREAC CENTRE	17:46

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K30MER

K30 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.030	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
MT.151	MEDREAC GESNUAYE/CLOS DES LANDES	7:39	
MT.156	MEDREAC CENTRE	7:42	
MT.065	MEDREAC LE DOMAINE	7:43	
MT.08C	ST M'HERVON ABRI	7:47	
MT.08E	MONTAUBAN AV. DE LA GARE	7:55	
MT.08F	MONTAUBAN PRE LAMBERT	7:57	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		

### K30MER

K30 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.30M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:55	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
MT.08F	MONTAUBAN PRE LAMBERT	13:06	
MT.08E	MONTAUBAN AV. DE LA GARE	13:08	
MT.08C	ST M'HERVON ABRI	13:16	
MT.065	MEDREAC LE DOMAINE	13:20	
MT.156	MEDREAC CENTRE		
MT.151	MEDREAC GESNUAYE/CLOS DES LANDES	13:24	

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K31BASE

K31 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE

MT.031	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.003	MONTAUBAN LA VILLE ROUGE	7:32
MT.08S	LE CROUAIS BOURG	7:35
MT.08V	LE CROUAIS BEL AIR	7:37
MT.0AZ	BOISGERVILLY LE MAUPAS	7:46
MT.160	BOISGERVILLY VILLE THEAUDIN	7:49
MT.00A	IFFENDIC VILLE AU VEQUE	7:57
MT.00D	IFFENDIC CORDERIE	8:02
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:08
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K31BASE

K31 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00  
OU AU LYCEE SI PAS DE COLLEGIEN

MT.731	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:17
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
MT.00D	IFFENDIC CORDERIE	17:27
MT.00A	IFFENDIC VILLE AU VEQUE	17:32
MT.160	BOISGERVILLY VILLE THEAUDIN	17:40
MT.0AZ	BOISGERVILLY LE MAUPAS	17:43
MT.08V	LE CROUAIS BEL AIR	17:51
MT.08S	LE CROUAIS BOURG	17:53
MT.003	MONTAUBAN LA VILLE ROUGE	17:56

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K31MER

K31 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE

MT.031	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
MT.003	MONTAUBAN LA VILLE ROUGE	7:32
MT.08S	LE CROUAIS BOURG	7:35
MT.08V	LE CROUAIS BEL AIR	7:37
MT.0AZ	BOISGERVILLY LE MAUPAS	7:46
MT.160	BOISGERVILLY VILLE THEAUDIN	7:49
MT.00A	IFFENDIC VILLE AU VEQUE	7:57
MT.00D	IFFENDIC CORDERIE	8:02
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:08
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	8:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K31MER

K31 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE (SI ELEVE)

OU MEME HEURE AU LYCEE

MT.31M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	12:52
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
MT.00D	IFFENDIC CORDERIE	13:02
MT.00A	IFFENDIC VILLE AU VEQUE	13:07
MT.160	BOISGERVILLY VILLE THEAUDIN	13:15
MT.0AZ	BOISGERVILLY LE MAUPAS	13:18
MT.08V	LE CROUAIS BEL AIR	13:26
MT.08S	LE CROUAIS BOURG	13:28
MT.003	MONTAUBAN LA VILLE ROUGE	13:31

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K32BASE

K32 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.032	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
MT.114	ST MEEN LE BAHAC	7:25
MT.002	ST ONEN EGLISE	7:33
MT.0BC	ST MEEN RUE LETORT	7:40
MT.093	ST MEEN STADE	7:42
MT.094	ST MEEN AVENUE FOCH	7:45
MT.095	ST MEEN RUE LOUISON BOBET	7:48
MT.08W	ST ONEN LA TOUCHE	7:52
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K32BASE

K32 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.732	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	17:20
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
MT.08W	ST ONEN LA TOUCHE	17:37
MT.002	ST ONEN EGLISE	17:42
MT.0BC	ST MEEN RUE LETORT	17:48
MT.093	ST MEEN STADE	17:51
MT.094	ST MEEN AVENUE FOCH	17:55
MT.095	ST MEEN RUE LOUISON BOBET	17:58

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K32BASE

K32 18H10

STATIONNEMENT DEVANT LE LYCEE

TREFFENDEL GARE = AIRE DE COVOITURAGE

MT.832	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: ORAIN	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.026	MONTFORT LE BOUILLON	18:16
MT.01W	TALENSAC GUILLERMOUX	18:21
MT.01R	IFFENDIC BUZARDIERE	18:29
MT.023	IFFENDIC LES 4 ROUTES	18:30
MT.0CM	IFFENDIC LA GRIGORAIS	18:34
MT.0CW	IFFENDIC TREVIT	18:37
MT.02D	MONTERFIL LE PATIS	18:40
MT.020	MONTERFIL LES COUETTES	18:45
MT.01Z	TREFFENDEL MAIRIE	18:47
MT.006	TREFFENDEL GARE	18:52

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K32MER

K32 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.032	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
MT.114	ST MEEN LE BAHAC		7:25
MT.002	ST ONEN EGLISE		7:33
MT.0BC	ST MEEN RUE LETORT		7:40
MT.093	ST MEEN STADE		7:42
MT.094	ST MEEN AVENUE FOCH		7:45
MT.095	ST MEEN RUE LOUISON BOBET		7:48
MT.08W	ST ONEN LA TOUCHE		7:52
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		

### K32MER

K32 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.32M	fréquence: --E-----	Transporteur: ORAIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		12:55
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
MT.08W	ST ONEN LA TOUCHE		13:12
MT.002	ST ONEN EGLISE		13:17
MT.0BC	ST MEEN RUE LETORT		13:23
MT.093	ST MEEN STADE		13:26
MT.094	ST MEEN AVENUE FOCH		13:31
MT.095	ST MEEN RUE LOUISON BOBET		13:34
MT.114	ST MEEN LE BAHAC		13:40

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K33BASE

K33 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.033	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.029	ST UNIAC VILLE THEODIN	7:57
MT.01H	IFFENDIC BOIS MARQUER	7:59
MT.00E	IFFENDIC POMMERAIE	8:06
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K33BASE

K33 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.733	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.00E	IFFENDIC POMMERAIE	17:26
MT.01H	IFFENDIC BOIS MARQUER	17:33
MT.029	ST UNIAC VILLE THEODIN	17:35

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

**K33BASE**

K33 18H10

STATIONNEMENT AU COLLEGE PUBLIC

MT.833	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	18:10
MT.0AZ	BOISGERVILLY LE MAUPAS	18:23
MT.08V	LE CROUAIS BEL AIR	18:31
MT.08S	LE CROUAIS BOURG	18:33
MT.003	MONTAUBAN LA VILLE ROUGE	18:36
MT.07X	QUEDILLAC CENTRE	18:45

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K33MER

K33 MATIN

REJOINDRE COLLEGE PRIVE PAR ROUTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
MT.033		fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
MT.029	ST UNIAC VILLE THEODIN			7:57
MT.01H	IFFENDIC BOIS MARQUER			7:59
MT.00E	IFFENDIC POMMERAIE			8:06
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX			8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE			

### K33MER

K33 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
MT.33M		fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE			12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE			
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX			12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX			
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR			
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)			
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME			
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN			
MT.00E	IFFENDIC POMMERAIE			13:01
MT.01H	IFFENDIC BOIS MARQUER			13:08
MT.029	ST UNIAC VILLE THEODIN			13:10

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K34BASE

K34 MATIN

CES ET LYCEE SI PAS D'ELEVE AU COLLEGE PRIVE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.034	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
MT.170	ST PERN LA LANDE DU BREIL	7:35
MT.06U	LANDUJAN MAIRIE	7:40
MT.024	MONTAUBAN L'ESSART/MONTREUIL	7:45
MT.09S	IFFENDIC VILLE BUSNEL	7:58
MT.09D	IFFENDIC PINTILLAC	8:05
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K34BASE

K34 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE :17H00  
OU REJOINDRE COLLEGE PUBLIC POUR 17H20

MT.734	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: BOURREE	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.09D	IFFENDIC PINTILLAC	17:27
MT.09S	IFFENDIC VILLE BUSNEL	17:33
MT.024	MONTAUBAN L'ESSART/MONTREUIL	17:46
MT.06U	LANDUJAN MAIRIE	17:50
MT.170	ST PERN LA LANDE DU BREIL	17:54

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K34MER

K34 MATIN

CES ET LYCEE SI PAS D'ELEVE AU COLLEGE PRIVE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.034	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
MT.170		ST PERN LA LANDE DU BREIL	7:35
MT.06U		LANDUJAN MAIRIE	7:40
MT.024		MONTAUBAN L'ESSART/MONTREUIL	7:45
MT.09S		IFFENDIC VILLE BUSNEL	7:58
MT.09D		IFFENDIC PINTILLAC	8:05
1791.000		MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000		MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000		MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000		MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000		MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000		MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000		MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:20
0872.000		MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K34MER

K34 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE (SI ELEVE)  
OU 12H50 AU COLLEGE PUBLIC

MT.34M	fréquence: --E-----	Transporteur: BOURREE	
0872.000		MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	12:45
2512.000		MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000		MONTFORT CES GUILLOUX	12:55
1792.000		MONTFORT SES GUILLOUX	
1718.000		MONTFORT IME AJONCS D'OR	
1020.000		MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000		MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
2235.000		MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.09D		IFFENDIC PINTILLAC	13:02
MT.09S		IFFENDIC VILLE BUSNEL	13:08
MT.024		MONTAUBAN L'ESSART/MONTREUIL	13:21
MT.06U		LANDUJAN MAIRIE	13:25
MT.170		ST PERN LA LANDE DU BREIL	13:29

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K35BASE

K35 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.035	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
MT.057	PAIMPONT CENTRE	7:40
MT.09F	PLELAN AV.DE LA LIBERATION	7:50
MT.0BR	TREFFENDEL CHENOT	8:00
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	8:25
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	

### K35BASE

K35 17H10

MISE EN PLACE A 17H00 : COLLEGE PRIVE (SI ELEVE)  
OU 17H15 AU COLLEGE PUBLIC

MT.735	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.0BR	TREFFENDEL CHENOT	17:41
MT.09F	PLELAN AV.DE LA LIBERATION	17:52
MT.057	PAIMPONT CENTRE	18:01

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K35MER

K35 MATIN

DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.035	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN	
MT.057	PAIMPONT CENTRE		7:40
MT.09F	PLELAN AV.DE LA LIBERATION		7:50
MT.0BR	TREFFENDEL CHENOT		8:00
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		8:25
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		

### K35MER

K35 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 12H35 (SI ELEVE)

OU 12H50 AU COLLEGE PUBLIC

MT.35M	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
MT.0BR	TREFFENDEL CHENOT		13:16
MT.09F	PLELAN AV.DE LA LIBERATION		13:27
MT.057	PAIMPONT CENTRE		13:35

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K36BASE

K36 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.036	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
MT.025	MONTAUBAN LE BOSQ	7:42
MT.102	BOISGERVILLY ETANG	7:50
MT.091	BOISGERVILLY EGLISE	7:51
MT.092	BOISGERVILLY LONGRAIS	7:52
MT.09R	ST UNIAC EGLISE	7:57
MT.08I	BEDEE BOIS DE PELLAN	8:02
MT.07N	LA NOUAYE EGLISE	8:04
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	

### K36BASE

K36 17H10

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE : 17H00

MT.736	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: COTTIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE	17:10
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE	
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX	17:20
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX	
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)	
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME	
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR	
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN	
MT.07N	LA NOUAYE EGLISE	17:24
MT.08I	BEDEE BOIS DE PELLAN	17:26
MT.09R	ST UNIAC EGLISE	17:31
MT.092	BOISGERVILLY LONGRAIS	17:35
MT.091	BOISGERVILLY EGLISE	17:36
MT.102	BOISGERVILLY ETANG	17:37
MT.025	MONTAUBAN LE BOSQ	17:44

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de MONTFORT : circuits spécifiques.

### K36MER

K36 MATIN

REJOINDRE LE COLLEGE PRIVE PAR RTE DE LA PERDRIERE  
DESCENTE DES LYCEENS AU COLLEGE PUBLIC

MT.036	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN	
MT.025	MONTAUBAN LE BOSQ		7:42
MT.102	BOISGERVILLY ETANG		7:50
MT.091	BOISGERVILLY EGLISE		7:51
MT.092	BOISGERVILLY LONGRAIS		7:52
MT.09R	ST UNIAC EGLISE		7:57
MT.08I	BEDEE BOIS DE PELLAN		8:02
MT.07N	LA NOUAYE EGLISE		8:04
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		8:10
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		8:20
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		

### K36MER

K36 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE : 12H35 AU COLLEGE PRIVE

MT.36M	fréquence: --E-----	Transporteur: COTTIN	
0872.000	MONTFORT COL PRI ST LOUIS MARIE		12:45
2512.000	MONTFORT C.F.T.A L'ABBAYE		
1791.000	MONTFORT CES GUILLOUX		12:55
1792.000	MONTFORT SES GUILLOUX		
1718.000	MONTFORT IME AJONCS D'OR		
1020.000	MONTFORT PRIMAIRE PUB 2 (MAT.)		
1124.000	MONTFORT PRIMAIRE PRI NOTRE DAME		
2235.000	MONTFORT LYC PUB CASSIN		
MT.07N	LA NOUAYE EGLISE		12:59
MT.08I	BEDEE BOIS DE PELLAN		13:01
MT.09R	ST UNIAC EGLISE		13:06
MT.092	BOISGERVILLY LONGRAIS		13:10
MT.091	BOISGERVILLY EGLISE		13:11
MT.102	BOISGERVILLY ETANG		13:12
MT.025	MONTAUBAN LE BOSQ		13:19

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale